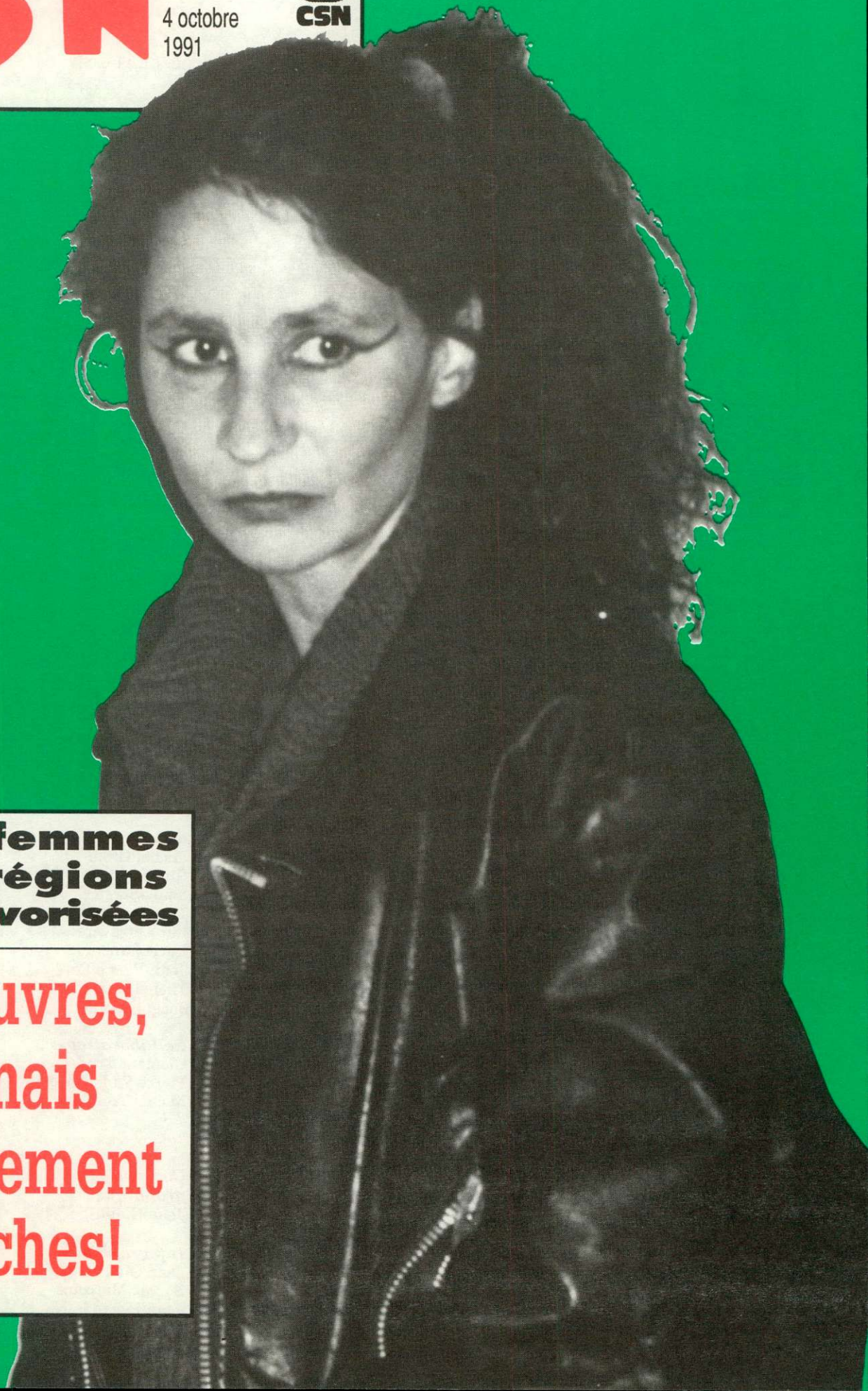


NOUVELLES

CSN

Numéro 330

4 octobre
1991



**Les femmes
en régions
défavorisées**

**Pauvres,
mais
tellement
riches!**



Pauvres, mais tellement riches!

3

Le compte-rendu d'une rencontre sur un sujet dramatique, l'appauvrissement des femmes en régions éloignées, dont il ressort cependant qu'elles sont également riches d'une grande solidarité.

La priorité de Claudette Carbonneau: la lutte aux inégalités

6

Une entrevue avec la nouvelle vice-présidente de la CSN.

La petite histoire d'une reconversion

8

Comment le Syndicat des employé-es de l'Hôtel-Dieu de Saint-Hyacinthe a réussi à tirer profit de la nouvelle clause de la convention collective de la FAS sur la reconversion des heures.

Coeur de «Mamie»

10

À 73 ans, Thérèse Chatigny, affectueusement surnommée «Mamie» par ses camarades de travail du Ramada Dorval, tient à continuer à travailler, et autant que les autres!

Encore moins que Meech

12

Les réactions des centrales syndicales, de l'UDA, du MQF et du Mouvement Québec aux propositions constitutionnelles d'Ottawa.

CHRONIQUES

19 à 23

D'un autre oeil

Pieds sur terre • Les déviants •

Parfois, un espoir

Regards

Il faut être forts

Cinéma

Tout sauf un film facile

Musique

Tom Petty and The Heartbreakers •

Rhythm Activism

Billet

Le bestiaire

**LE VENDEUR DE SPERME DE BOEUF
DE CONTREBANDE...**



Coordination

Jean-Pierre Paré
(514-598-2159)

Rédaction

Michel Crête
Guy Ferland
Louis-Serge Houle
Thérèse Jean
Luc Latraverse
Lucie Laurin
Jean-Pierre Paré
Michel Rioux
Jacqueline Rodrigue

Collaborations

Clément Trudel
Pierre Vadeboncoeur
Michel Tremblay

Conception graphique

Jean Gladu

Infographie

Jean Gladu
Sophie Marcoux
Jean-Pierre Paré

Photographe

Alain Chagnon
Laurent Gladu
Guy Turcot

Caricaturiste

Garnotte

Impression

Les travailleurs et travailleuses syndiqués CSN de L'Imprimerie L'Éclaireur de Beauceville

Distribution

L'équipe de distribution CSN

NOUVELLES CSN est l'organe officiel de la Confédération des syndicats nationaux. Publié à tous les quinze jours, il est tiré à 32,000 exemplaires et distribué gratuitement dans les syndicats de la CSN à travers le Québec, à raison d'un exemplaire par dix membres, en principe. Les syndicats locaux ont l'autorisation (et notre encouragement) d'en reproduire le contenu. Pour recevoir des copies supplémentaires: CSN adressage, 1601 de Lorimier, Montréal H2K 4M5.

**Rédaction: 514-598-2159 Distribution: 514-598-2233
Numéro central: 598-2121**

Pauvres, mais tellement riches!

Par Lucie Laurin

C'est vrai que les femmes s'appauvrissent, plus vite que les hommes, et davantage dans l'Est du Québec qu'ailleurs; leur pauvreté prend les multiples visages des multiples injustices qu'elles subissent. Mais elles sont immensément riches aussi: riches de leurs idées, de leur humour, de leurs alliances, de leurs solidarités.

L'appauvrissement des femmes: le sujet est grave, dramatique parfois. Comment en traiter sereinement, dans une région où les taux de chômage des femmes grimpent à 18,1% et où ces dernières gagnent 46% de ce que gagnent les hommes? Comment, surtout, espérer que les participantes repartent avec des solutions? C'est le défi qu'a relevé — et magnifiquement! — le Comité régional CSN Femmes du Bas Saint-Laurent, le 27 septembre, au cours d'un congrès spécial du conseil central, tenu à Rimouski.

Les organisatrices, sous la coordination de Niko Dubois, responsable du comité, avaient choisi d'aborder ce difficile sujet dans un langage musical. Le colloque devenait une symphonie en noir et blanc — chacune était d'ailleurs invitée à s'habiller de noir et blanc — composée de clips, intermède musical, solo, chansons à répondre, improvisation libre, pot-pourri, concert laser, etc. Elles étaient là en grand nombre, les femmes, venues de tous les coins de l'immense territoire, depuis les Iles de la Madeleine, la Gaspésie, le Bas Saint-Laurent jusqu'au Témiscouata. Elles parlaient au nom des assistées sociales, des syndiquées, des membres d'organismes communautaires, des usagères des maisons d'hébergement et des femmes âgées. Une véritable symphonie.

Sophie-la-clocharde

La journée avait commencé sur une note de circonstance. Une mendiante attendait les participantes à l'entrée. Plus vraie que vraie. L'hôtel a voulu la chasser. Il a fallu expliquer. Sophie-la-clocharde était en réalité la comédienne Véronique O'Leary, venue livrer différents messages, certains révélant une réalité cruelle et gênante, d'autres appelant à la résistance et à l'espoir.

Disques de vinyle aux oreilles et chapeau de cérémonie, Niko Dubois attaqua l'ouverture en déclarant que le colloque portait sur l'appauvrissement plutôt

que sur la pauvreté, car «lorsque l'on s'appauvrit, c'est un système qui le fait, et un système bien organisé.» Le ton était donné.

Perdre même ce qu'on n'a pas

«Tant qu'y m'restera quequ'chose dans l'frigidaire, j'fermerai ma gueule...», chantait Tex Lecor. Venue témoigner au nom des assistées sociales du Témiscouata, Linda Gagné déclara qu'elle en avait assez de fermer sa gueule et qu'avec la réforme de l'aide sociale, elle avait encore moins d'argent qu'avant. Seule avec trois adolescents, elle retire \$757 par mois si elle refuse de participer à "leurs" mesures, et \$905 si elle participe. Mais dans ce dernier cas, il lui en coûte tellement cher pour se déplacer qu'elle n'y gagne rien. «J'serais p'têt' ben mieux si j'allais à l'école, poursuivit-elle sur le ton de l'humour, mais mes amies de femmes haïssent l'école, disent qu'elles sont traitées comme des enfants... Y paraît qu'ils ont même des cours de sexualité... Les jeunes ont eu du fun en regardant les femmes de 40 ans se faire expliquer comment faire des bébés.

«Quand on s'embarque sur l'aide sociale, a-t-elle expliqué, on pense que ce n'est qu'un dépannage; mais on se rend compte que c'est pour longtemps, car les jobs sont rares et ce qui peut être accessible, c'est du temps partiel, pas pour longtemps.» Les organisatrices avaient distribué le "test du miracle": comment, avec \$862 par mois, divorcée et deux enfants, arriver à tout payer, y compris le loyer? Réponse: impossible, le logement est devenu un luxe. Ce miracle, 7876 femmes du Bas Saint-Laurent l'accomplissent chaque mois.

Le tiers monde des syndiqués

«Docteur, j'ai attrapé une monoparentalité!», de s'écrier Hélène Gauron, syndiquée CSN. Et de raconter — en vers — comment, durant les années de sécheresse qui ont suivi, «sa tête, ses





La vice-présidente de la CSN, Céline Lamontagne, a assisté à la conférence de presse du Conseil central du Bas Saint-Laurent donnée par Niko Dubois, que l'on reconnaîtra à l'extrême-gauche, en tenue de cérémonie. À la droite de Céline Lamontagne: Solange Tremblay, présidente du conseil central.



«Si rien n'a changé dans vingt ans, l'image de la femme sera celle d'une femme pauvre», a déclaré Rolande Dyckner.



L'économiste Ruth Rose a démontré que l'appauvrissement systématique d'une partie de la population dans un pays est le fait de politiques constantes et voulues.

mains et ses pieds sont devenus sa vraie richesse» pour arriver à joindre les deux bouts. Après deux jobs au «salaire minimum assuré», elle se crut arrivée en décrochant un emploi au CLSC. Mais «après trois ans, toujours occasionnelle, encore syndiquée potentielle», sa vie n'a pas vraiment changé, «ou occasionnellement cassée, ou occasionnellement argentée. C'est nous, le tiers monde des syndiqués!», s'est-elle exclamée. Toujours optimiste, elle s'est inscrite à l'université: «À 50 ans, serai diplômée. Alors, j'espère bien me trouver un travail régulier...».

Les données du Conseil du statut de la femme du bureau de Rimouski révèlent que plus du tiers des femmes de la région occupaient, en 1986, un emploi à temps partiel et que les mères sans conjoint gagnaient en moyenne \$16,266 annuellement, contre \$37,036 pour les conjointes. Par ailleurs, le revenu personnel des femmes de la région se situait, cette même année, à \$7,383, comparativement à \$9,303 pour les femmes de l'ensemble du Québec, tandis que celui des femmes de moins de 25 ans n'atteignait que \$3,263.

Les groupes s'appauvrissent aussi

Les femmes ne sont pas seules à s'appauvrir; les groupes qui leur viennent en aide également. Plus la détresse des femmes augmente, plus les ressources pour la soulager diminuent. Après avoir, pendant des années, payé de leur personne, à un salaire dérisoire, pour tenir à bout de bras des ressources pourtant indispensables, plusieurs travailleuses salariées de ces groupes se sont vu signifier des congés forcés ou un congédiement. «Monsieur notre Premier Ministre, à l'heure de l'individualisme, on croit encore au collectif; Essayez pas d'nous faire sauter, parce qu'on est là pour y rester», a scandé Solange Désilets, sur le rythme du «Rap d'la piastre», au nom de la Table de concertation des groupes de femmes de l'Est du Québec. (voir encadré)

«Y avez-vous pensé? Dix-huit personnes, une intervenante, ça fait du monde à servir!», a renchéri Cécile Beaulieu, porte-parole des maisons d'hébergement pour femmes victimes de violence conjugale et leurs enfants. C'est que la subvention du ministère ne couvre que le quart des besoins réels, et elle n'a pas bougé depuis plusieurs années, alors que le coût de la vie a augmenté et que les demandes d'aide se sont multipliées.

Parlant au nom des femmes âgées, retraitées et préretraitées, Rolande Dyckner a renoncé à la forme théâtrale — «Ma pièce aurait duré quatre heures!», a-t-elle expliqué — et tracé le portrait des

femmes âgées d'aujourd'hui, pas plus riches qu'avant, a-t-elle précisé. Au Québec, huit femmes âgées sur dix vivent sous le seuil de la pauvreté, et de plus en plus seules.

L'appauvrissement, une volonté politique

Toute économiste et professeure d'université qu'elle soit, Ruth Rose a rapidement trouvé la note exacte pour son solo intitulé: *vision globale et analyse socio-politique de l'appauvrissement des femmes*. S'appuyant sur des histogrammes éloquentes, elle a démontré que l'appauvrissement systématique d'une partie de la population dans un pays est le fait de politiques constantes et voulues.

Par exemple, aux États-Unis, le taux de pauvreté des ménages ayant un chef âgé de 20 à 55 ans est presque le double de celui des pays européens et ce, même si le taux de croissance y est plus élevé et le taux de chômage plus faible. «Aux États-Unis, a déclaré Mme Rose, le système d'impôts et de transferts n'a pas réussi à sortir un seul ménage de la pauvreté au cours des années 1980, tandis qu'au Canada, 20,1% des ménages et entre le tiers et les deux tiers des ménages en Europe ont réussi à quitter les rangs des défavorisés.»

En ce qui concerne les femmes monoparentales, la conférencière a démontré que celles des États-Unis, du Canada et de l'Allemagne travaillent et qu'elles sont pauvres; qu'aux Pays-Bas, elles ne travaillent pas mais ne sont pas pauvres. Tandis qu'en France et en Suède, elles travaillent et ne sont pas pauvres. «Ici, a-t-elle expliqué, nous avons des mesures qui réduisent les femmes monoparentales à la dépendance alors qu'en Suède, ces femmes bénéficient de politiques de soutien à l'autonomie. En outre, la Suède a pris des mesures pour relever les bas salaires et les femmes en ont profité.»

Y a-t-il espoir?

Ruth Rose a évoqué la crise économique de 1929 et les divers programmes sociaux qui ont été mis sur pied dans la décennie suivante, programmes qui n'étaient certes pas le fruit de la générosité de la classe possédante, mais plutôt un exutoire destiné à apaiser l'exaspération de la population. «Les situations de crise génèrent des solutions, a-t-elle dit. Il y a eu, par exemple, la création du Forum pour l'emploi. Je suis plus optimiste maintenant qu'il y a trois ou quatre ans: il y a plus de gens qui bougent.»



Sous l'un de ses multiples visages, Véronique O'Leary a exhorté les femmes à vivre jusqu'à l'an 2351 pour connaître l'équité salariale.

La note juste

Tout au long de la matinée, des situations tragiques avaient été dépeintes; mais l'humour introduisait une distance bénéfique et empêchait tout apitoiement. Il fallait maintenant développer un nouveau discours, un discours d'affirmation et non de soumission, et se donner les moyens de le faire entendre. Ayant donc contemplé les divers visages de la pauvreté des femmes, cette "note discordante", restait à entendre la "note juste": celle de leur richesse.

Sous les traits d'une "vieille" outrageusement fardée, Véronique O'Leary entama cette deuxième partie en proposant aux femmes un élixir de jouvence; il est extrêmement important, disait-elle, que les femmes se conservent jeunes. Pourquoi? Simple: en 1901, les femmes gagnaient 50% de ce que gagnaient les hommes. En 1991, elles en gagnent 60%. Il leur faudra donc atteindre l'année 2351 pour connaître l'équité!

Réunies en ateliers, les participantes — et quelques participants — discutèrent des nécessaires alliances à créer, des obstacles à franchir, des lieux à investir. Les propositions furent variées;

mais un mot revenait sans cesse: solidarité. Pour toutes, il était clair qu'aucune démarche n'avait de chance d'aboutir si elle n'impliquait les femmes et les hommes de partout. Une véritable symphonie...

Dans cette période de capitalisme débridé, affligés que nous sommes de gouvernants aux visées pauvres et minables, l'Est du Québec, qui a connu sa large part de déboires et d'injustices, a pris l'avant-garde de la résistance. Depuis les *Opérations Dignité* qui y ont vu le jour, les initiatives les plus fécondes s'y sont multipliées. Ce ne sont plus seulement les militant-es et leurs leaders qui descendent dans la rue aujourd'hui, mais les gens ordinaires, les gens tranquilles, ceux qui naguère se contentaient d'observer les autres de loin.

La veille du colloque de Rimouski, la ville de La Malbaie, dans le beau comté de Brian Mulroney, avait été le siège d'une manifestation pour la dignité. Trois cents personnes environ, de ces gens ordinaires et tranquilles. Pour dire à leur député qu'ils en avaient assez.

La résistance est commencée, multiple, ramifiée, vivace.



La Table de concertation des groupes de femmes de l'Est du Québec

Créé en 1982, ce regroupement, qui s'étend de Rivière-du-Loup jusqu'aux Îles de la Madeleine, rassemble six centres de femmes, six maisons d'hébergement, le collectif de Rimouski pour la santé des femmes et le comité de la condition des femmes de la CSN. Il se réunit quatre fois l'an.

Il se veut un réseau d'échange, d'appui, d'information, de formation et d'action, et il intervient dans toute situation contraire aux intérêts et aux droits des femmes par des représentations politiques et des interventions publiques.

À ce titre, il s'intéresse tout aussi bien au développement régional, à la question nationale et à la réforme de la santé qu'à la dernière décision de la Cour suprême concernant les procès pour agressions sexuelles. Il participe à la Coalition urgence rurale et au Ralliement gaspésien-madelinot.

La priorité de Claudette Carbonneau: la lutte aux inégalités

Par Michel Rioux



Malgré les années difficiles que nous avons traversées, je pense que la volonté de résister est toujours présente, dans nos syndicats et dans les organisations populaires,» affirme Claudette Carbonneau.

Difficile d'être plus montréalaise que ça. Née au coin de la rue Saint-Hubert et du boulevard Rosemont, d'une mère qui venait, elle aussi, du quartier Maisonneuve. Militante à l'hôpital Notre-Dame de Montréal, déléguée du département des cuisines, elle participe pendant plusieurs années au conseil fédéral de la FAS. À ce titre, elle participe à divers comités de la FAS, dont celui des structures, à la fin des années 70 et au début des années 80. Par la suite, en 1985, elle change de lieu de militantisme et se dirige du côté du Conseil central de Montréal. Six ans plus tard, elle est élue à la première vice-présidence de la CSN. Active, impliquée dans son milieu, acharnée sur ses dossiers, telle est Claudette Carbonneau. Elle est aussi une utilisatrice assidue et une défenseure passionnée des transports en commun. Le matin de l'entrevue qu'elle nous a accordée, la circulation était intense sur la Rive-Sud. Elle avait quitté l'autobus 74, à Longueuil, pour aller à pied prendre le métro pour traverser à Montréal. «Le pont Jacques-Cartier était congestionné et j'avais rendez-vous avec Monique Simard pour le transfert de nos dossiers», explique-t-elle. Mère d'un adolescent de quinze ans, elle ne conduit pas de voiture et affirme s'en bien porter...

«C'est quoi, pour toi, aujourd'hui, l'urgence au Québec?», lui demande Nouvelles CSN.

«Reprendre au plus vite la lutte aux inégalités. Le Québec est en train de se couper, de se fractionner. Si des organisations comme la nôtre n'agissent pas, on s'en va vers une dangereuse collision.»

La question, directe, venait au détour d'une conversation qui se poursuivait depuis quelques minutes à bâtons rompus. Et, pourtant, la réponse est arrivée, sans hésitation.

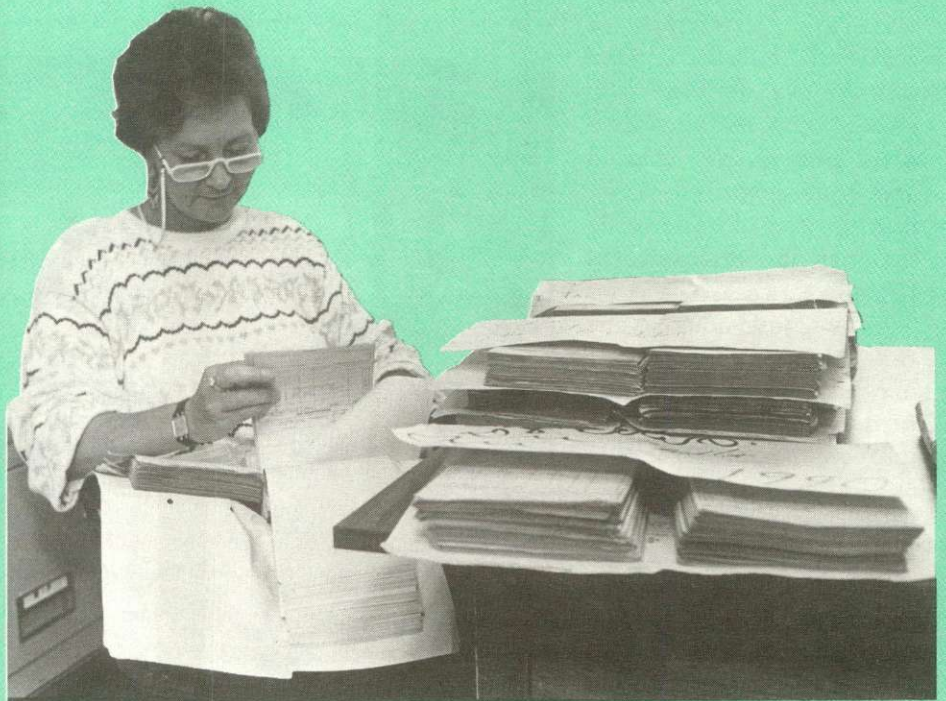
Claudette Carbonneau est intarissable. Rapidement, on la devine femme de dossiers, maîtrisant les sujets dont elle parle d'abondance. Dans ses nouvelles fonctions, elle hérite de responsabilités qui exigent rapidité d'esprit et capacité d'écoute hors du commun. Elle s'estime bien préparée.

Des cuisines de Notre-Dame aux structures de la FAS

«La coordination des négociations dans le public et dans le privé, ça rejoint mes préoccupations syndicales depuis que j'ai commencé à militer dans mon hôpital en 1974», confie-t-elle. Elle explique qu'après avoir vécu cinq négociations dans le secteur public, dont trois en tant que déléguée au Conseil fédéral de la FAS, elle se sent à l'aise avec toute la problématique du secteur public. «Les problèmes qu'on vivait il y a quinze ans dans mon département des cuisines, à Notre-Dame, ça ressemble beaucoup à ce qu'on connaît aujourd'hui: on

La petite histoire d'une reconversion

Lors de la dernière négociation du secteur public, la FAS a obtenu par lettre d'entente que l'expérience pilote en cours depuis quatre ans et portant sur la reconversion des heures de remplacement en postes à temps complet soit étendue à l'ensemble des établissements du réseau de la santé et des services sociaux. Cette opération bat actuellement son plein à travers un grand nombre d'établissements. Il fallait s'en douter, cela ne se réalise cependant pas sans heurts et exige même, parfois, un travail de moine de la part des personnes qui acceptent de prendre des responsabilités dans la conduite du dossier. *Nouvelles CSN* a pu le constater en se faisant raconter la petite histoire d'une de ces reconversions, celle vécue par le syndicat des employé-es de l'Hôtel-Dieu de Saint-Hyacinthe.



Des centaines et des centaines de dossiers à étudier.

Par Luc Latraverse

Francine Lamoureux, infirmière auxiliaire et membre du comité des soins infirmiers, est une des personnes qui ont piloté le dossier de la reconversion à l'Hôtel-Dieu de Saint-Hyacinthe. Avec l'aide d'autres membres du syndicat, dont Estèle Quintal et Diane Landry, la présidente, elle a d'abord identifié une période cible pour déterminer le mois où il y avait eu le moins de remplacements. Il s'agit là d'une des conditions prévues à l'entente négociée. «Nous avons d'abord trouvé que c'était en octobre 1989 qu'il y avait eu le moins de remplacements chez les infirmières auxiliaires. Au départ, l'employeur ne semblait pas pressé de procéder à l'opération. Nous lui avons soumis nos données et avons dû exercer de la pression pour le faire bouger.

«Au retour d'une rencontre avec l'Association des hôpitaux du

Québec, il nous a appris que l'année retenue pour faire les calculs était 1990. Il nous a présenté l'évaluation patronale pour la période du 4 novembre au 1er décembre 1990. Dans son évaluation, il soustrayait les libérations syndicales, les postes sans titulaire et les postes temporairement dépourvus de titulaire.

«Deux personnes ont mis quatre mois de travail, presque continuellement, pour éplucher des centaines et des centaines de billets de remplacement afin d'en connaître toutes les raisons, département par département, unité de travail par unité, quart par quart, et, pour avoir le portrait le plus précis possible avec les motifs à l'appui, des heures de remplacement qui pouvaient donner lieu à la création de postes à temps plein.»

Une opération colossale

Pour avoir une idée de l'ampleur d'une telle opération à

l'échelle provinciale, il faut dire que le travail de l'Hôtel-Dieu de Saint-Hyacinthe porte sur des effectifs de quelque 800 personnes. Or, de préciser le vice-président aux négociations de la FAS, Gilles Savoie, «il y a plus de 250 syndicats qui sont impliqués dans cette démarche. Le travail n'a pas été facile parce que ce ne sont pas tous les employeurs qui ont collaboré de bonne foi pour fournir l'information aux syndicats. Les associations patronales ont donné préséance aux infirmières dans ce dossier, de sorte que les autres employé-es sont passés après. Nous espérons que la bonne foi sera démontrée dans les mois qui restent pour parvenir à s'entendre sur les postes à créer.»

Une négociation ardue

Pour revenir à notre exemple, le syndicat et l'employeur se sont entendus sur les données en mars 1991. «Le 4 avril, nous avons déposé notre proposition qui se traduisait par la création de 35 postes de préposé-es aux bénéficiaires et de 7 postes d'infirmières auxiliaires répartis soit dans l'équipe volante, soit dans une ou l'autre des 13 unités de soins, soit de jour, soit de soir ou de nuit», de préciser Francine Lamoureux.

«Le 17 avril, l'employeur nous offrait la création de seulement 17 postes de préposé-es aux bénéficiaires et deux postes d'infirmières auxiliaires. En plus, la création de ces postes était assujettie à une période d'essai de 12 mois (alors que la convention collective prévoit une période de 20 jours) et l'employeur exigeait que les personnes de la liste de rappel puissent supplanter (déplacer) les personnes de la liste de rappel qui sont sur des remplacements. Il voulait s'assurer que les titulaires des postes créés travaillent tout le temps. Nous lui avons opposé un non catégorique.

«Le 10 mai, il contre-proposait en ajoutant deux postes de préposé-es et un poste d'infirmière-auxiliaire, tout en maintenant ses exigences sur la période d'essai et la supplantation. Nous avons encore répondu non.

«Le 24 mai, il nous soumettait son offre "finale" en ajoutant



Francine Lamoureux

un autre poste d'infirmière auxiliaire et en ne confirmant la création immédiate que d'un certain nombre de postes, les autres devant être toujours liés aux conditions déjà mentionnées.»

La mobilisation

L'exécutif convoque une assemblée générale le 29 mai. Un plan d'action est voté. Chansons et slogans sont composés. Le lendemain, une partie de balle est jouée devant le bureau du directeur général pour le passer dans la mitaine. Résultat: le 7 juin, il accepte la période d'essai de 20 jours et retire l'exigence de la



Diane Landry

supplantation par l'équipe volante sur la liste de rappel. La plupart des postes créés sont confirmés et les autres feront l'objet d'une évaluation au 31 mars 1992, après rencontre entre les parties. Les postes sont affichés et l'employeur ajoute l'exigence d'avoir suivi le cours d'approche à la mort pour les postes d'infirmières auxiliaires, ce que le syndicat conteste. Les personnes qui ont obtenu les postes ont commencé à les occuper à la mi-septembre.

Les avantages d'être titulaire de poste

Comme le fait remarquer la présidente du syndicat: «Ce ne sont pas toutes des personnes à temps partiel qui obtiennent les postes à temps complet, mais en bout de ligne, il y a plus de personnes qui n'en avaient pas qui obtiennent un poste. Cela comporte de nombreux avantages, dont la sécurité d'emploi et l'assurance d'avoir du travail cinq jours par semaine sans être obligé de rester à côté du téléphone. Cela permet d'organiser sa vie en ayant une fin de semaine sur deux, des congés prévus d'avance, d'accumuler de l'ancienneté, d'avoir une meilleure période de référence en cas de congé de maladie ou de prestations de la CSST.»

Une opération à terminer

À l'Hôtel-Dieu de Saint-Hyacinthe comme dans plusieurs autres établissements, l'opération «Reconversion des heures» est loin d'être terminée. Même qu'une prolongation a été convenue à l'échelle provinciale pour que les données soient complétées d'ici le premier décembre 1991, car il reste tous les autres départements où cela peut s'appliquer dont il faut déterminer le nombre de postes à reconverter. C'est loin d'être une solution globale aux problèmes de précarité d'emploi dans un réseau où plus de la moitié du travail est effectué à temps partiel et sur appel, mais là où elle convient aux personnes concernées, elle permet d'y remédier un peu.

*«Mamie, ils m'appellent tous mamie, même certains gérants.
À cause de mon âge, ici personne n'ose m'appeler par mon prénom.
En même temps, comme je suis aussi leur compagne de travail,
ils ne peuvent pas m'appeler madame.
Alors, ils ont pris l'habitude de m'appeler mamie».*

Coeur de «Mamie»

Par Jacqueline Rodrigue

Mamie, c'est Thérèse Chatigny. Elle a soixante-treize ans et travaille comme serveuse au Service des banquets du Ramada Dorval, un hôtel syndiqué à la Fédération du commerce de la CSN, depuis dix-sept ans.

À cinquante-six ans, elle fait son entrée au Ramada Dorval. Elle se rappelle bien

la première fois où elle est venue y travailler. C'était le 9 août 1974, il y avait une noce italienne avec un banquet pour quatre cents personnes. À la fin de la journée, son patron lui a dit qu'il avait apprécié son travail. Elle croyait qu'il la rappellerait, mais comme il ne le faisait pas, c'est elle qui l'a rappelé. Après ce coup de fil, elle est finalement revenue régulièrement travailler dans tous ces banquets, au rythme de deux à trois jours par semaine.

Déterminée

À 56 ans, elle avait besoin de ce revenu puisque désormais, la maladie empêchait son mari de travailler. À cette époque, en plus de travailler à l'hôtel, elle faisait aussi le même boulot pour des banquets dans des maisons privées.

Au fil du temps, travailler à l'extérieur de la

maison, c'est rapidement devenu une possibilité d'organiser autrement sa vie: *«Travailler, ça me tient en forme. J'ai toujours aimé ça venir travailler ici. Avec le temps, nous sommes quelques-uns à avoir fait tout ce cheminement ensemble. On a passé bien des gérants. Pour moi, c'est important de venir ici une fois, deux fois par semaine. Venir voir mes compagnons de travail, être avec les autres. Je fais équipe depuis le début avec Nick et Jeannine. De toute façon, je ne resterais pas à la maison et comme je veux être en forme les jours où je viens travailler, je ne fais rien ni la veille, ni le lendemain»*, explique-t-elle.

De l'énergie à revendre

Quand madame Chatigny dit qu'elle ne fait rien, elle veut dire qu'elle ne fait pas de travaux dans sa maison car elle ne reste jamais à rien faire. Elle sort. Elle magasine, rencontre des gens ou fait de la courte-pointe devant sa télé. Comme les gens n'arrivaient pas à la joindre, ils lui ont fait acheter un répondeur téléphonique.

Et la liberté économique

À celles et ceux qui lui disent qu'elle est folle de continuer à travailler, qu'elle donne son argent aux gouvernements, elle s'empresse de rétorquer qu'elle gagne ainsi \$12,000.00 par année, que bien sûr, elle paie \$3,500.00 d'impôts, mais qu'il lui en reste encore pour elle. *«Je trouverais ça difficile ne plus avoir cet argent. Je me suis gâtée pas mal. J'ai une voiture. Aussi, cet argent me permet de voyager. À tous les ans, au mois de mars, je pars dans le Sud»*, de raconter madame Chatigny.

Comme tous ces gens qui ont trimé dur pour obtenir peu parfois, madame Chatigny admet *«qu'elle souffrirait d'insécurité»* si elle n'avait pas cette source de revenu.





Mais aussi, le respect du travail

Madame Chatigny, c'est, comme on dit, une travaillante. Peu importe son âge, elle ne demande aucun traitement de faveur. Comme les autres serveuses et serveurs de banquet, elle a entre trente et quarante clients à servir. Perfectionniste, elle aime que les choses soient bien faites mais pour elle, un autre secret de ce métier, c'est aussi d'être capable de l'effectuer constamment dans la bonne humeur. *«Ce n'est pas pire que lorsque je recevais une trentaine de personnes à la maison à Noël ou lors d'autres occasions. Chez nous, la maison était souvent bien remplie»*, se remémore-t-elle.

Sa première grève

Il y a environ trois ans de cela, madame Chatigny vivait, à

soixante-dix ans, sa première grève. Au tout début, elle avait bien avisé son amie, la présidente du syndicat: *«Tu m'auras pas!»*. Puis, rapidement les questions vinrent: *«Pourquoi j'irais pas les appuyer? Dans le fond, ils sont tous gentils avec moi»*. Finalement, elle fut dans les premières à venir sur la ligne de piquetage. En plein coeur du mois de février, elle y était plus souvent qu'à son tour et plus longtemps que les autres.

Pensant y aller une seule fois, elle s'est fait prendre à son propre jeu. Au début, craintive, elle se présentait de nuit et se faufilait dans la roulotte pour ne pas trop se faire voir. Mais après deux jours, sa solidarité, toute sa solidarité s'est manifestée au grand jour.

Elle a aimé, apprécié cette expérience qui finalement tisse des liens entre tous ces gens qui travaillent

dans un même lieu mais, malgré cela, ne se parlent pas, ne se connaissent pas: *«Ça nous a rapprochés. Une grève, je ne connaissais pas ça. Maintenant, j'ai les deux côtés de la médaille»*, d'expliquer madame Chatigny.

Tout de même, à quand la retraite bien méritée?

Si madame Chatigny prend sa retraite et qu'on la fête, eh bien, ce sera la deuxième fois qu'elle sera fêtée pour cette raison. Il y a cinq ans, elle avait annoncé qu'elle retirait son tablier. Bien sûr, on ne voulait pas la voir partir sans souvenirs. On l'a bien fêtée, on lui a remis des cadeaux, mais elle, elle n'a pas été capable de rendre son tablier. *«Je le dis, mais je ne le fais jamais. Après la grève, j'y ai pensé. Je me disais: "là, ça fait deux mois que tu n'es pas entrée travailler, ça serait le temps". Mais je ne l'ai pas fait. J'y songe de plus en plus. Ce que je sais, c'est que je voudrais que pour mes soixante-quinze ans, on vienne porter des flamants roses devant ma maison»*, de conclure madame Chatigny.

Finalement, personne ne sait et ne peut savoir quand cette femme, qui a commencé à travailler à un âge où les autres commencent à planifier leur retraite, pourra mettre fin à cette activité qui lui est si précieuse.

Vous savez, même à son époque, elle a réussi à faire croire à ses parents que l'homme avec qui elle partait vivre l'avait mariée. Elle s'est effectivement mariée avec lui, mais seize ans plus tard. Elle vient de Baie-St-Paul, est arrivée à Montréal en 1952, est retournée à Baie-St-Paul en 1956, est partie pour Québec en 1962 et est revenue, pour de bon, à Montréal en 1967.

Encore moins que Meech

- Gérald Larose

Par Thérèse Jean et Michel Rioux

Q u'est-ce qu'il y a dans ces propositions constitutionnelles qui permettent de justifier le report du référendum sur la souveraineté du Québec?

Rien, répond Gérald Larose.

Aussitôt dévoilées, la CSN n'a pas eu à s'interroger de midi à quatorze heures pour décoder le contenu des propositions et constater qu'elles ne pouvaient être qu'un plafond. Un plafond qui, du reste, risque tout simplement de descendre au cours des cinq mois que se donne le gouvernement fédéral pour mener le débat à travers le Canada.

Des propositions qui ont encore moins d'avenir que celles contenues dans l'accord échoué du lac Meech. C'est peu dire lorsqu'on sait que le premier ministre Bourassa les qualifiait de conditions minimales pour que le Québec réintègre le giron constitutionnel. Qu'en est-il maintenant? «Il appartient dorénavant au Canada de faire son débat et de prendre ses décisions. Si la Commission Castonguay-Dobbie fait leur affaire, eh bien! tant mieux.»

Mais pour le président de la CSN, il n'y a pas lieu que le Québec se laisse détourner de sa propre démarche politique et constitutionnelle, entreprise à la faveur de la Commission Bélanger-Campeau et de la loi 150. Bien au contraire.

Des 28 propositions rendues publiques, Gérald Larose critique sévèrement la volonté centralisatrice du gouvernement fédéral au détriment du développement économique du Québec, la notion de société distincte, la réduction des pouvoirs de l'Assemblée nationale et l'enchâssement du droit à la propriété privée dans la Charte des droits.

«S'il est normal que le Canada ait la volonté d'une plus grande centralisation économique, à plus forte raison il est normal que le Québec ait aussi la sienne. Cela dans le but d'une

meilleure efficacité de ses propres politiques économiques. Que le Canada s'organise comme il l'entend, mais qu'il laisse au Québec le soin de récupérer tous les leviers dont il a besoin. Après, on pourra négocier un espace économique commun.»

Pas très tendre non plus à l'endroit de la notion de société distincte qu'il perçoit comme un appât pour mordre à un faux débat, Gérald Larose y oppose la définition d'un peuple. «Le Québec n'est pas une société distincte mais un peuple. Un peuple qui a des droits. Parler de société distincte pour le Québec, c'est avoir une vision très réductrice du peuple québécois. C'est ce que fait le gouvernement fédéral en n'accordant aucun nouveau pouvoir pour le Québec. Sa vision du Québec se limite à trois éléments: la culture, la langue et le code civil.»



Sur les pouvoirs exclusifs offerts aux provinces, Gérald Larose n'hésite aucunement à qualifier la manoeuvre de pur artifice. «*Cette décentralisation n'est qu'apparente. Dans les faits, le gouvernement fédéral laisse tomber des miettes qu'il «encarcane» dans des normes nationales extrêmement rigides. La pire trouvaille étant la réduction des pouvoirs de l'Assemblée nationale à trois ans et l'obligation d'un vote à 60% de l'Assemblée nationale si le Québec s'avisait de se soustraire à la Charte canadienne ou encore à une législation canadienne parce que l'exercice de ces pouvoirs reste entièrement soumis au pouvoir de dépenser du fédéral.*»

Enfin, des propositions émises, c'est

l'enchâssement du droit à la propriété privée dans la Charte des droits qui étonne le plus car la plupart des chartes existant en Occident ne le reconnaissent pas. «*Sans être déjà constitutionnalisé, on n'a qu'à regarder le nombre de plus en plus grandissant de décisions rendues par la Cour suprême du Canada se faisant au nom de la propriété privée. Imaginons maintenant le jour où ce droit sera constitutionnalisé et les conséquences que cela aura à l'endroit des droits sociaux. Il serait fort étonnant que le droit à la propriété privée joue à la faveur de l'individu, ou de lois telles que la protection du territoire agricole, de zonages municipaux. Il risque plutôt de renforcer le pouvoir des compagnies et des plus fortunés.*»

Les usines ET la langue

- Guy Bouthillier, porte-parole
du Mouvement Québec français

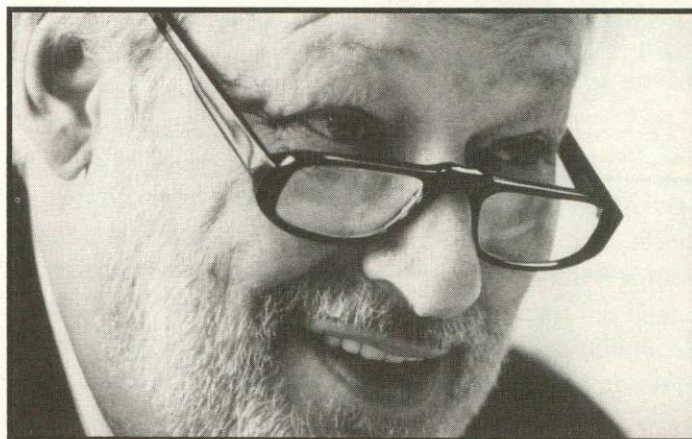
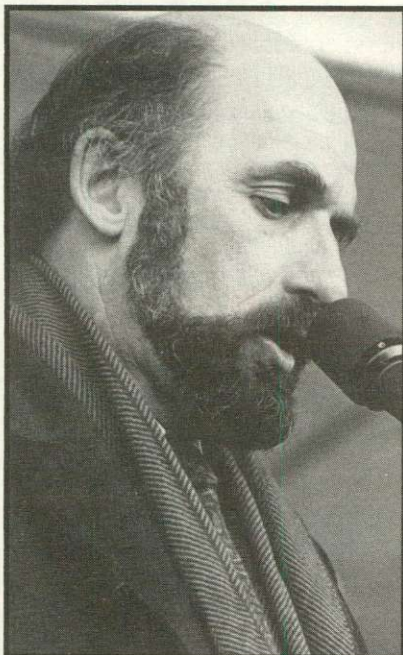


Il se passe quelque chose d'assez curieux. L'éclairage est fortement placé sur les aspects économiques des propositions fédérales.

Et il est vrai que d'importants problèmes se posent à cet égard. Mais on semble prendre pour acquis qu'au moins, au plan de la culture et à celui de la langue, on

a obtenu ce qu'il nous fallait. Or, rien n'est plus faux que cette perception. Déjà qu'avec Meech, on n'obtenait rien; avec ces propositions, c'est moins encore, et plus pernicieux. On y fait obligation aux onze gouvernements de défendre le principe des deux langues officielles. On devine ce qui arriverait: les morceaux de la loi 101 qui restent se retrouveraient régulièrement devant la Cour suprême. Ça me

rappelle la fameuse phrase de Mgr Louis-Adolphe Paquet au début du siècle: "Laissons-leur le feu des usines et gardons pour nous le feu de la langue et de la culture". Il faut éviter cela à tout prix. La souveraineté, ça ne se coupe pas, ça ne se divise pas.»



Plus de pouvoirs

- Fernand Daoust,
président de la FTQ



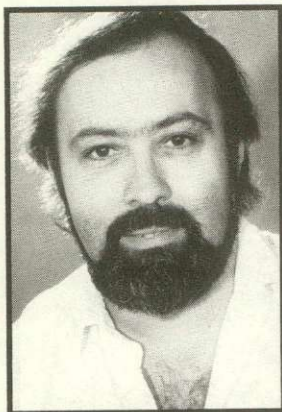
Le Québec sait depuis longtemps qu'il est une société distincte, mais les éléments qui tentent d'en préciser le contenu sont limitatifs. Pour nous, à la FTQ, une société distincte génère ses propres institutions, ses coutumes, ses styles de vie, son système juridique, ses modes de création et d'expression, mais aussi, et surtout, ses propres leviers économiques. Les propositions fédérales ignorent tous ces aspects. De plus, l'ensemble des nouvelles propositions, au niveau de la gestion économique et des pouvoirs dévolus aux provinces, rangent le Québec au même rang que les autres provinces et lui enlèvent toute réelle marge de manoeuvre. Nous ne sommes pas prêts à troquer nos leviers économiques contre une vague reconnaissance de la société distincte. Ce n'est pas de contrôles dont le Québec a besoin, c'est de pouvoirs qui nous permettent de contrôler notre développement et de réaliser le plein emploi.»

Mystification

- Serge Turgeon,
président de l'UDA



Vu du Québec, ces propositions procèdent d'une vaste entreprise de mystification. Sous prétexte de décentralisation, c'est le fédéral qui augmente son pouvoir. De même, quand on réduit le concept de société distincte aux trois points mentionnés dans la proposition, on est loin d'élargir le concept: on le rétrécit. Au plan de la culture, l'état central ne lâche strictement rien. Dans le secteur des communications, par exemple, le ministre Beatty a réaffirmé que pas un seul morceau de Radio-Canada, du Conseil des Arts, de l'Office national du Film ne serait cédé aux provinces. Ottawa est allé au maximum de ce qu'il lui est



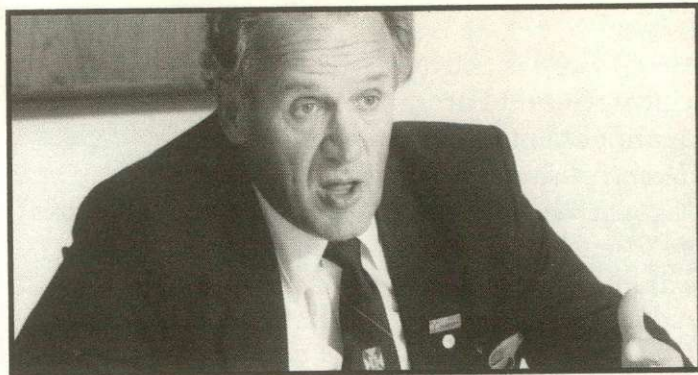
possible de faire, de son point de vue, bien sûr. Mais c'est encore très loin d'être satisfaisant puisque dans notre situation, et quelle que soit l'option constitutionnelle qui sera retenue, c'est toute la culture, toutes les communications qui doivent se trouver sous la juridiction du Québec.»

Rien de différent

- Lorraine Pagé,
présidente de la CEQ



Rien dans ces propositions ne donne au peuple du Québec la garantie qu'il pourra contrôler son avenir et son développement à l'intérieur de la fédération canadienne. Tout en reconnaissant le Québec comme société distincte, le fédéral se garde bien de lui offrir quoi que ce soit de différent des autres provinces, y compris dans les secteurs qui contribuent à en faire une société distincte tels que la culture, la langue et l'immigration. En introduisant des dispositions favorables à la libre circulation des biens, des services, des capitaux et des personnes, on donne une assise constitutionnelle au courant politique qui favorise la prédominance des lois du marché sur les besoins de la population. Cela ouvre la porte à la contestation judiciaire des stratégies économiques du Québec.»



Un coup de Jarnac

- Jacques Proulx,
président de l'UPA



Depuis des années, nous nous battons pour notre différence, pour survivre comme société. Les offres du gouvernement fédéral constituent un véritable coup de massue sur l'espoir collectif des Québécoises et des Québécois de bâtir une société à leur image. La notion de société distincte est réduite à peau de chagrin. Nous reconnaitre des droits en matière de langue, de culture et de droit civil, sans nous donner un contrôle sur les leviers économiques, avec en plus la disparition du droit de veto, c'est folkloriser le Québec. C'est inacceptable. Jamais, dans notre histoire, nous n'avons reçu de propositions aussi perverses. C'est perfide, c'est déloyal. On appelle ça un coup de Jarnac. L'agriculture québécoise moderne est unique au Canada, parce que le Québec a eu le réflexe de se donner, comme société, une politique agricole qui lui est propre. Avec ce qui est sur la table, c'est tout cela qui sera remis en question.»

Un référendum

- Mouvement Québec



Nous assistons à une vaste tentative de détournement de la volonté populaire québécoise. Que le gouvernement fédéral veuille relancer les négociations constitutionnelles à ses propres conditions se comprend très bien. Mais le premier ministre du Québec n'a pas à faire preuve de complaisance envers Ottawa dans ce dossier. C'est un référendum d'ici le 9 juin 1992, tel que l'y autorise la loi 150, que le gouvernement doit déclencher. Même si le premier choix de M. Bourassa est le Canada, son devoir est de réaliser celui de la population, tel qu'il s'exprime massivement dans les sondages.»

Papier et forêt

La rencontre avec Bourassa porte fruit

La rencontre des dirigeants de la CSN et de la FTPF avec le premier ministre Robert Bourassa et son ministre de l'Industrie Gérald Tremblay a porté fruit: un groupe de travail composé des syndicats et des employeurs des secteurs papier, scieries et forêts, ainsi que des représentants des ministères de l'Industrie et des Forêts, se mettra au travail, milieu octobre, pour tenter de trouver des solutions aux problèmes qui se posent dans cette industrie, laquelle cons-

titue le pilier économique du Québec.

Cette rencontre, tenue dans les bureaux du premier ministre le 24 septembre, faisait suite au cri d'alarme lancé par Gérald Larose et Claude Plamondon en conférence de presse, à Montréal le 16 septembre. À cette occasion, une rencontre avec M. Bourassa et ses ministres intéressés avait été demandée.

Donnacona

À Donnacona, le président de la Domtar, Pierre Desjardins, qui rencontrait les tra-



Le 24 septembre, une délégation syndicale dirigée par Gérald Larose et Claude Plamondon rencontrait le premier ministre Robert Bourassa et le ministre de l'Industrie Gérald Tremblay.

vailleurs et les représentants de la ville le 25 septembre, n'avait pas de nouveaux investissements à annoncer. Au contraire, ce sont de nouvelles mises à pied qui seront effectuées, s'ajoutant

aux 53 déjà décidées.

Alma

À Alma, les représentants d'Abitibi-Price n'avaient pas non plus de bonnes nouvelles pour les travailleurs. Là aussi, le

syndicat, affilié à la FTPF, a organisé un regroupement avec les députés et les représentants municipaux pour revendiquer des investissements susceptibles d'assurer l'avenir de l'usine.

Saint-Michel-des-Saints

Le seuil du désespoir

Les 250 travailleurs à l'emploi de la Scierie Saint-Michel Inc. ont demandé au gouvernement, le 1er octobre, de régler au plus tôt le contentieux qui oppose les nouveaux propriétaires au ministère des Forêts. Après une transaction financière, les nouveaux propriétaires — qui ont des liens très étroits avec les anciens, puisque la famille Cossette est toujours présente — refusent de payer les arrérages sur les droits de coupe que l'ancien propriétaire a négligé d'acquitter. En attendant, ce sont les travailleurs qui font les frais de ces jeux de coulisser puisqu'ils sont toujours réduits au chômage, en dépit d'une usine ultra-moderne qui pourrait fonctionner à plein régime.

En chômage depuis mars dernier, ces travailleurs sont à la veille d'en être réduits aux prestations du bien-être social. En conférence de presse à Joliette, le président de la FTPF Claude Plamondon et le président du syndicat, André Loyer, ont dénoncé cette situation. Une bataille juridique autour d'une somme de \$1,900,000 à payer sur des droits de coupe oppose en effet le ministère des Forêts et les nouveaux propriétaires de la scierie, ce qui bloque le redémarrage des activités.

«On trouve intolérable d'en être réduits à la pauvreté extrême à cause de l'inaction des principaux acteurs dans cette affaire», a déclaré le président du syndicat, André Loyer.

Zoo de Granby

L'employeur bat en retraite après 70 jours de grève

Le zoo de Granby rouvrira en mai 1992 sous l'empire d'une convention collective satisfaisante pour les 53 employés.

Ceux-ci ont ratifié une entente satisfaisante le 31 août après plus de 70 jours de grève.

L'employeur avait exigé dans son offre finale du mois de juillet des reculs importants sur les droits acquis. Elle fut rejetée à 91%. Non seulement a-t-il battu en retraite sur ces points mais la convention prévoit une meilleure protection de l'emploi. L'employeur faisait effectivement faire du travail couvert par la convention à titre «bénévole» par des prisonniers inscrits à des programmes de réinsertion sociale. De plus, la sous-traitance ne devra plus occasionner de prolongements de mises à pied.

Les hausses de salaire sont de 0% pour les 6 premiers mois, et de 4% pour les autres périodes de la

convention: 6 mois, 1992 et 1993. À ces augmentations s'ajoute une indexation intégrée aux échelles qui est de 32 cents de l'heure, rétroactivement, à la signature de la convention. Ces augmentations équivalent à 6,5% pour 1991.

L'indexation

L'indexation pour 1992 sera équivalente à 4 cents de l'heure par 0,5 point d'augmentation de l'indice des prix à la consommation (IPC) supérieur à 2,5%. Pour 1993, l'indexation sera de 5 cents par 0,5 point. Le salaire moyen, à la fin de la dernière convention, était de \$13.20 de l'heure. Par ailleurs, la prime de soir a été haussée de 20 à 30 cents de l'heure et celle de nuit de 30 à 40 cents.

En outre, une douzaine de personnes ont vu leur emploi reclassifié à raison d'un ajustement de 25 cents ou de 50 cents de l'heure, selon le cas.

Le français au travail *ça s'impose!*

Au féminin

Guide de féminisation des titres de fonction et des textes

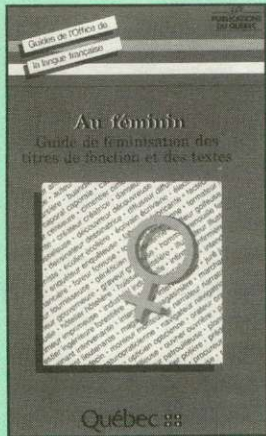
Une bouchère, une menuisière, une officière, une plombière, une docteure, une chargée de cours, la commis, une camionneuse, une chercheuse, la chef...

Les soudeuses et soudeurs de l'usine ont été informés des nouvelles normes de sécurité.

Vous voulez savoir comment former le féminin de certains titres d'emploi et des fonctions? Vous voulez savoir quels procédés utiliser pour féminiser vos textes? Voulez-vous savoir quand il faut écrire les deux genres en toutes lettres ou plutôt recourir à des termes génériques, à des tournures neutres?

Afin de répondre un peu à toutes ces questions que le public se pose sur la façon de féminiser et aux diverses attentes exprimées au cours des années, l'Office de la langue française vient de produire ce guide de féminisation des titres de fonction et des textes.

Comme chacun le sait, la féminisation des titres et des textes a soulevé des problèmes d'écriture. Avec ce guide, l'Office de la langue française a voulu apporter des so-



lutions à ces problèmes. Ce guide comprend deux parties. La première constitue un rappel des avis précédents sur la féminisation des titres et la deuxième, consacrée à la féminisation des textes, fait l'inventaire des procédés d'écriture. En annexe, vous trouverez une liste qui regroupe près de 500 titres, fonctions et appellations de personnes au féminin.

Par les techniques de féminisation que ce guide propose, il sera notamment utile dans la rédaction des textes des conventions collectives.

Vous pouvez vous procurer ce guide au coût de \$5,95 aux Publications du Québec ou en composant le 1-800-463-2100.

Pour toute information concernant votre droit de travailler en français, vous pouvez rejoindre Jacqueline Rodrigue au Service de l'information de la CSN au: 514-598-2168.

Le conflit des fonctionnaires **«Plus rien ne sera pareil»**

«Qui aurait dit il y a dix jours que l'opinion publique à notre endroit aurait changé? Peu importe l'issue de notre conflit. La victoire pour les fonctionnaires, c'est d'être sortis dans la rue. Plus rien ne sera pareil.»

C'est en ces termes que la vice-présidente de l'Alliance de la fonction publique au Canada, Johanne Hurens, s'est adressée aux délégués du conseil confédéral de la CSN à Hull. Les fonctionnaires venaient tout juste d'accepter une trêve pour reprendre les négociations avec le gouvernement fédéral. Un peu plus tôt, Gérald Larose, en accordant l'appui entier de la CSN aux fonctionnaires, s'en était pris à la mauvaise foi du gouvernement fédéral, qu'il a qualifié «de régime qui n'en finit plus de mourir.»

Mme Hurens a rappelé les principales raisons qui mènent les fonctionnaires à tenir tête au gouvernement: «Il y a une limite au mépris, au dénigrement. Le gouvernement fédéral a fait le pari politique extrêmement dangereux de se servir de nous comme marchepied de popularité.»

Le conflit des fonctionnaires comporte trois enjeux majeurs et «ce n'est pas le 0%», a dit Mme Hurens. Il s'agit de la sécurité d'emploi, qui se trouve de plus en plus affectée par la sous-traitance qui atteint \$5 milliards sur une masse salariale annuelle de \$48 milliards; l'équité salariale, dont des causes sont

pendantes devant les tribunaux depuis 1979; et les gens de métiers, dont la parité salariale avec le secteur privé et entre les différentes régions au Canada est demandée.

À la faveur de ce conflit, «les fonctionnaires ont retrouvé le sens de la solidarité» a affirmé la vice-présidente Hurens, qui prédit que le syndical et le politique vont connaître des changements au fédéral. «Quand on défend nos droits syndicaux, on peut aussi dé-



Johanne Hurens, vice-présidente de l'Alliance de la fonction publique.

fendre nos droits politiques. En 1967, le gouvernement fédéral a essayé de nous enlever notre syndicat et notre droit de négocier. Notre pari aujourd'hui, c'est de voir si nos membres veulent conserver leur syndicat et leur droit de négocier.»



De la visite de France

Une vingtaine de jeunes hommes et de jeunes femmes du Parti socialiste français ont profité de leur passage au Québec pour rencontrer le comité exécutif de la CSN le 30 septembre dernier. Trois jours auparavant, ils avaient visité les installations du chantier maritime de la MIL-Davie à Lauzon. Visiblement enthousiasmés de s'être trouvés au Québec pendant la semaine même où les propositions constitutionnelles fédérales ont été rendues publiques, ces jeunes socialistes, qui occupent tous des responsabilités au sein du Parti socialiste français, ne manquaient pas de questions pour tenter de mieux comprendre le climat politique canadien et québécois. Désireux de mieux connaître le régime syndical québécois, la délégation a cherché à connaître les relations entre les partis politiques et les organisations syndicales, puis s'il existait ici des formules de concertation avec les organismes gouvernementaux ou autres, ainsi que la place que l'on réservait aux syndicats dans les entreprises.

Bienvenue!

Les 13 employé-es de la pharmacie Jean Fortier, à Chicoutimi-Nord, ont déposé, le 11 septembre, une requête en accréditation pour être représentés par la CSN et sa Fédération du commerce. Composé majoritairement de femmes, ce nouveau groupe est le premier dans le secteur des pharmacies.

FAS

Le 20 septembre, la CSN a déposé une requête en accréditation pour représenter les 17 employé-es de la Résidence L. M. Lajoie, située à Alma. Il s'agit du troisième syndicat CSN d'employé-es de résidence privée pour personnes âgées, les deux autres étant situés à La Baie et à Alma.

Les sept ambulanciers de la maison funéraire Gilles Arcand de Saint-Félicien ont également décidé, le 23 septembre, de se joindre à la CSN et aux 80 membres des techniciens ambulanciers du Lac Saint-Jean.

Les 10 travailleuses de la garderie la Magie Rose ont décidé, le 25 septembre, de mettre fin à l'insécurité et à l'arbitraire qui caractérisaient leurs conditions de travail après que trois d'entre elles eurent été remerciées de leurs services de façon cavalière. Ce nouveau syndicat de garderie en milieu de travail, en l'occurrence l'hôpital Charles-Lemoyne, rejoint les 49 autres de la région de Montréal et les 152 garderies syndiquées CSN à travers le Québec.

Haro sur les maladies professionnelles

C'est sous le thème *Travailler et vivre en santé* que se déroulera la Semaine nationale de santé-sécurité au travail, du 21 au 27 octobre. Les activités organisées par la CSN cette année visent à sensibiliser les travailleurs et les travailleuses à la nécessité de déclarer les maladies causées par le travail. La Loi sur les accidents du travail et les maladies professionnelles ne reconnaît actuellement que peu de maladies du travail, surtout en raison des nombreuses contestations des employeurs et du refus de la CSST de les reconnaître.

Peu de travailleurs déclarent leurs maladies du travail parce qu'ils ne font pas la relation entre leurs problèmes de santé et leurs conditions de travail. La première étape d'une démarche de prévention consiste à multiplier les réclamations afin de faire élargir la liste des maladies reconnues et d'identifier les conditions de travail à changer.

Au cours de cette Semaine de santé-sécurité 1991, la CSN lancera un guide syndical qui explique entre autres les démarches à suivre pour assister les travailleurs et les travailleuses dans leurs réclamations.

Rendez-vous au Forum pour l'emploi

Le Forum pour l'emploi sera dorénavant le lieu de travail de l'ensemble des groupes d'intérêts des milieux socio-économiques, syndicaux, patronaux et d'affaires pour donner suite aux propositions issues du «Rendez-vous économique» organisé par le Conseil du patronat du Québec les 18 et 19 septembre derniers.

Signe des temps ou tout simplement que la situation économique est vraiment mal en point, force est de constater aujourd'hui que des groupes d'intérêts qu'on aurait cru opposés allient aujourd'hui leurs efforts pour travailler à la création d'emplois. En effet, ayant fait bande à part pendant un certain temps, le Conseil du patronat intégrait le Forum pour l'emploi

le printemps dernier et poursuivait ses fréquentations avec tous les autres partenaires des milieux socio-économiques, syndicaux, patronaux et d'affaires en les conviant à un «Rendez-vous économique». Au total, 48 propositions ont été discutées à huis-clos. Au sortir de ces deux jours de travail, tous s'accordaient sur l'urgence de mettre en place les conditions nécessaires pour servir la relance de l'emploi au Québec. Pour remettre le Québec au travail, neuf projets ayant une portée à moyen terme recevaient l'aval des participants. Parmi ceux-ci mentionnons Soligaz, le développement du TGV (train à grande vitesse), de l'aérospatial, le projet Grande-Baleine à la condition que celui-ci



Enfin, la coop Limousines Montréal

Après avoir fait face à des menaces de fermeture, les employé-es de Limousines Mont-Royal ont fondé leur propre coopérative, Limousines Montréal, afin de prendre leur gagne-pain en main. Cela s'est fait en collaboration avec la CSN et le Groupe de consultation pour le maintien et la création d'emplois. Guy Nadeau, président du syndicat des chauffeurs, a été élu président de la nouvelle coopérative, dont le conseil d'administration est complété par Rodrigue Chartrand, Chantale Briclot, Marcel Desrochers, Raymond Laplante et Pierre De Adda.

soit soumis à un débat public et que toutes les études aient été réalisées.

Le président de la CSN retient de cet événement le fait que le camp patronal prend en compte aujourd'hui

de plus en plus d'éléments dans l'élaboration de stratégies pour l'emploi. «Les projets discutés sont encore à portée limitée», précise Gerald Larose. C'est le suivi qu'on y accordera qui sera déterminant.»

À l'agenda

Au Québec, 20% des familles sont monoparentales. Les mères de famille monoparentale sont locataires à 70% et 57% d'entre elles ont un revenu inférieur à \$15,931, par rapport à 19% pour les hommes.

Information ressources femmes et logement (IRFL), qui a déjà réalisé une série de recherches sur la discrimination et le harcèlement envers les femmes locataires, offre des ateliers de sensibilisation à la condition des femmes locataires. Dans le cadre du programme "Promotion de la santé" de Santé et Bien-être social Canada, IRFL entreprend, au cours des prochaines semaines, une campagne de sensibilisation aux droits des femmes locataires auprès des petits propriétaires, particulièrement les professionnels et les membres de groupes sociaux divers.

Pour information: Sylvie Poirier (514) 272-9304.

Terrebonne

Le «power trip» de Powermatic

Les dirigeants de Powermatic, à Terrebonne, sont sur un drôle de «power trip». Ils réclament des employés une réduction de salaire, demandent le retrait des congés maladie, la réduction des avantages sociaux, du fonds de pension, de l'assurance-groupe et proposent des pertes d'ancienneté. Une séance de conciliation, le 18 septembre, n'a rien donné; le patron n'a pas bougé d'un

pouce de sa proposition bistouri du 12 août. La compagnie, qui fabrique des fenêtres et des structures de serre haut de gamme en PVC, comptait 21 employé-es au moment du lock-out, l'été dernier. Au plus fort de la saison, elle embauche une soixantaine de personnes. Selon le syndicat, l'employeur profite de la récession pour exiger toutes ces réductions. Si la situation de

la compagnie s'avérait réellement critique, les travailleurs-euses de Powermatic se disent prêts à réviser tous les points de la convention à la lumière des évaluations du service de recherche de la CSN. On verra bien, alors, si les dirigeants de Powermatic sont sur un «power trip» ou s'ils ont le souci de gérer une entreprise saine dans le respect des travailleurs et des travailleuses.

Sherbrooke

Site d'enfouissement et Ku Klux Klan

À titre de président de l'Assemblée de concertation et de développement de l'Estrie, le président du Conseil central de Sherbrooke, Janvier Cliche, sera l'invité de la multinationale des déchets Laidlaw, les 18 et 19 octobre, à son site de Michigan, qu'elle propose comme modèle de gestion de site d'enfouissement sanitaire. Laidlaw souhaite implanter un premier site du même genre au Québec dans l'Estrie. Nous vous raconterons la suite dans une prochaine édition.

Le Conseil central de Sherbrooke se préoccupe d'un autre genre de déchets. Les journaux nous ont appris que le Ku Klux Klan, une organisation raciste de triste mémoire, était très active en Estrie où elle distribue de la propagande haineuse. La CSN a participé à la création d'une coalition régionale contre le racisme, qui doit tenir un premier colloque le 5 octobre à Sherbrooke. Nous en reparlerons aussi.

Le Conseil central de Sherbrooke poursuit également ses activités en faveur de la création d'une piste cyclable sur l'emprise du CP aux abords du lac Massawipi. S'il se réalise, ce tronçon de piste cyclable s'ajouterait à celui qui a été inauguré entre Granby et Waterloo, l'été dernier, sur le trajet qui doit rallier d'ici deux ans Montréal à la frontière américaine et aux nombreux sentiers et pistes cyclables du Vermont. Ah ça oui!, nous cyclerons!

Abitibi-Témiscamingue

Appuyer la bonne foi des minières

Lors de son assemblée générale du 28 septembre à Lasarre, le Conseil central d'Abitibi-Témiscamingue a établi son calendrier de priorités à partir des propositions votées lors du congrès général de mai dernier. Au nombre des priorités placées en tête de liste, on note la formation des officiers en économie régionale et environnement. L'économiste Marie-Josée Marcoux, de la Commission de formation professionnelle, viendra notamment dresser un portrait de la réalité économique de la région. Priorité aussi, cette année, à la défense des travailleurs accidentés, qui bouffe une bonne part des énergies dans les conseils centraux en région.

L'environnement ne sera pas en reste. On relancera le Fonds Hector-Pelletier (du nom d'un ancien camarade du conseil central), créé en 89. Un responsable a été nommé, Jocelyn Lacasse, un horticulteur. Il a reçu pour mandat de s'attaquer au problème du recyclage et de la récupération, de dresser un portrait global de la région comme milieu de vie pour la santé de la population. Il aura en outre la tâche de définir un champ d'action avec les papeteries et les mines. On connaît bien le problème des métaux lourds qui polluent la région, située à la tête des cours d'eau qui se déversent aussi bien dans le Saint-Laurent qu'à la Baie James.

Le service de l'environnement est notamment en contact avec l'Association des mines et métaux, qui vient de produire, pour la première fois, un rapport à première vue crédible sur l'état de la situation: «Il y a enfin apparence d'éveil, de commenter le président du conseil central, Serge Lefebvre. Nous comptons bien appuyer toute démarche de bonne foi pour assainir l'activité des entreprises minières.»

Berthier

Provocation

Les 128 membres du Syndicat de la métallurgie de Berthier, en grève depuis le 18 juillet, se sont fait tirer le tapis sous les pieds au cours d'une session de conciliation, le 10 septembre, lorsque le patron a retiré les offres pour la 2e et la 3e année, soit \$0.15 par année, alors que le syndicat demandait \$0.25. L'employeur,

GLC Canada (propriété à 100% de Great Lakes Carbon USA), a évoqué les coûts et les mauvaises conditions du marché pour justifier son geste, que le syndicat a qualifié de «position de provocation».

Les employés sont sans nouvelles depuis. Il y a pourtant entente sur tout le reste de la convention.

Labelle

Caron-Létourneau: «À vendre»?

Les propriétaires de Reliure Caron-Létourneau, à Labelle, ont posé un écriteau «À vendre» sur le toit de l'édifice, et fait parvenir aux employés, le 23 août, un avis de mise à pied effectif le 23 octobre. Le syndicat se demande s'il s'agit d'une ultime manoeuvre d'intimidation, mais la chambre de commerce locale, la caisse populaire et la municipalité ont pris la menace au sérieux et décidé d'embaucher à leurs frais un médiateur pour trouver une solution au conflit.

Ce geste assez inutile se comprend facilement si l'on considère que Reliure Caron-Létourneau est la plus importante entreprise du secteur privé à Labelle avec ses 40 employé-es.

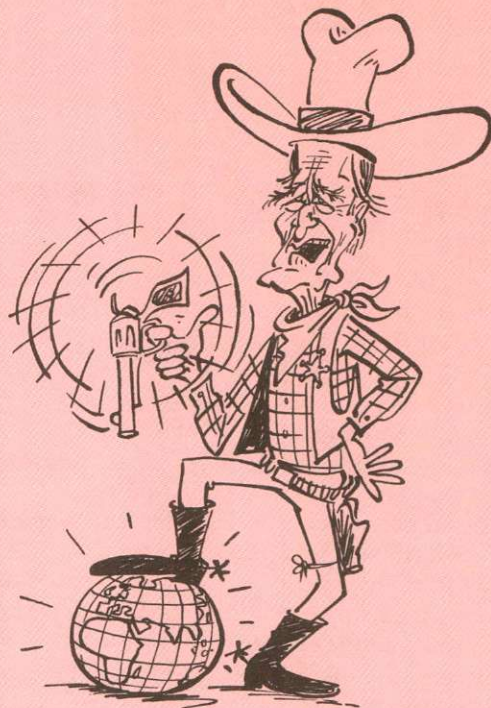
PIEDS SUR TERRE

Chapeau à la science. La navette Discovery vient d'étudier le trou dans la couche d'ozone. Il est rassurant de savoir qu'un satellite a fait 81 fois le tour de la terre et parcouru 3,5 millions de kilomètres pour nous renseigner sur l'avenir de la planète. Discovery a pu atterrir de nuit dans le désert californien, mais il faudra prévoir \$3 millions de plus pour lui faire regagner Cap Canaveral. Mission accomplie.

Mon émerveillement n'est jamais de longue durée face aux exploits dans l'espace. Il faut revenir les pieds sur terre et constater qu'en 1991 reviennent des maladies qu'on croyait terrassées, le choléra par exemple. Le Pérou a été touché en janvier. Au total,

près de 300 décès ont été constatés dans neuf pays d'Amérique latine, surtout au Pérou et en Équateur. Les prévisions sont de 1,5 million de malades atteints du choléra à la mi-1992, dans cette partie du monde seulement. C'est cinq fois plus de malades en neuf mois.

J'ai lu récemment, à propos du premier anniversaire du Sommet mondial pour les enfants, qui s'est tenu à New York l'an dernier, que la lutte à l'analphabétisme doit se faire selon une stratégie qui recoupe la carte de la pauvreté dans le monde. Quel magnat a perdu le sommeil depuis que l'Unesco nous répète que 40 000 enfants meurent chaque jour de mauvaise nutrition, de maladies qui coûteraient peu à mettre en échec... et de la cruauté parentale?



Les «déviant»

Le monde a dit adieu à la guerre froide? C'est aller vite en affaires que de s'en tenir à ce cliché.

J'ai aimé que John Kenneth Galbraith nous mette en garde contre une jubilation factice à propos de l'après-communisme. L'Occident, a rappelé cet économiste de 83 ans devant un auditoire torontois, au lieu de pavoiser devant la débandade du communisme, doit trouver des solutions aux graves problèmes de son propre système économique. Il a parlé du «délire spéculatif» de certains décideurs économiques et financiers. Galbraith blâme les gouvernements canadien et américain de réduire les dépenses au moment où l'économie donne des signes d'essoufflement, alors que ces mêmes gouvernements ont accumulé d'énormes déficits «non nécessaires» durant les années 80. C'est une bonne tactique que de mettre de l'ordre chez soi avant de faire la leçon à d'autres.

On connaît le refrain de George Bush sur Cuba qui devrait rejoindre «la famille américaine des nations libres.» Et l'invasion de Grenade? Et l'invasion de Panama? Auraient-elles été tolérées par des nations libres fortes?

Malgré la base de Guantanamo, restée enclavée américaine à Cuba, il y a déjà eu la Baie-des-Cochons, il y a 30 ans. Bush, aujourd'hui, se réjouit d'«entendre la dictature de Castro gémir et s'écrouler peu à peu.» Je veux bien qu'on sévisse contre les régimes qui ne respectent pas les populations qu'ils prétendent diriger — des Chinois épris de liberté ont été bulldozés ou fauchés sur la Place Tien An Men — mais l'on aurait intérêt à accorder moins de crédibilité à Bush pour identifier les «déviant» dans le monde. Cet ex-directeur de la CIA et ses prédécesseurs à ce poste n'ont pas été empressés de dénoncer la Savak et la DINAs, polices secrètes d'Iran et du Chili. L'on sait le beau gâchis qu'ils ont causé en organisant et en finançant les Contras, au Nicaragua.

C'est Graham Greene qui parlait de la «masse de banale et sordide fourberie commune aux humains.» Et si l'on en arrivait à prendre en aversion tout autant les fourberies du KGB que celles de la CIA, en cette ère d'après guerre froide?

Clément Trudel

Parfois, un espoir

Les explosions de haine entre Serbes et Croates, entre Azéris et Arméniens, les suites des convulsions de régimes autoritaires (le coup raté du 19 août en URSS) nous sont servies toutes chaudes par les actualités.

Parfois naît un espoir. Comme celui des Noirs d'accéder à une vraie démocratie en Afrique du Sud, malgré l'arrière-garde des partisans d'un «développement séparé» et les heurts encore fréquents entre l'Inkhata et l'African National Congress. Espoir aussi dans ce ghetto de New York où une grande fiesta de réconciliation a réuni en septembre Noirs et Juifs, après plusieurs nuits d'émeutes provoquées par la mort d'un enfant noir. Une voiture du cortège escortant un rabbin avait heurté l'enfant. La réaction fut telle qu'on avait parlé de menace de pogrom. Une ambulance de la communauté hassidique avait prioritairement évacué des Blancs escortés par la police! La volonté existe, semble-t-il, de gommer cette bavure et c'est tant mieux.

Ce qui inquiète davantage, c'est l'incapacité où se trouvent fréquemment des pays riches d'agir sans abaisser la dignité d'humains qui sont acculés au désespoir. Voyez la manière dont les *boat people* albanais ont été accueillis et refoulés par l'Italie. L'Europe opulente était pour ainsi dire au balcon pour épier la scène, car elle craint justement de voir s'amener des millions de citoyens de l'ex-Europe de l'Est longtemps intoxiqués par sa propagande sur l'Eldorado libéral.

Il faut être forts

Une des difficultés du nationalisme québécois tient au fait qu'une certaine partie des problèmes dont souffrent presque toujours les minorités qui sont aussi des peuples s'avèrent pour nous aujourd'hui moins aigus qu'ils ne l'ont été, même si le pire, que nous avons retardé, nous menace tout autant et même plus qu'auparavant. Il est plus difficile, aujourd'hui, d'avoir vive conscience de cette réalité historique com-

pléxe, il me semble. Bien des politicailleurs ont donc présentement beau jeu. La Révolution tranquille, puis la montée indépendantiste, ont dégagé assez d'énergie pour changer, temporairement, certaines données du problème national. Alors, actuellement, on se rend moins compte de ce que c'est que d'être dominé et discriminé. Et de ce que c'est que de se sentir inférieur, et de l'être, et de constater à tout bout de champ que la majorité travaille à vous tenir dans cette infériorité-là. Tel était le climat jadis et telle était la réalité.

nieur syndiqué à la CSN, pourquoi, une fois diplômé, il avait choisi la fonction publique pour exercer son métier. «C'est simple, me répondit-il. Dans l'industrie privée, pour les Canadiens français, c'était bloqué.»

Dans les usines anglophones, c'est-à-dire dans presque toutes les grandes usines et une partie des petites, on voyait souvent la même chose, à l'égard des ouvriers. Les cadres, trop souvent, étaient anglophones, par préférence indue. J'ai plaidé

Certes, il ne faut pas trop blâmer les anglophones. Je suis convaincu que toutes les populations qui se trouvent dans une situation dominante dans le monde, dominent. Nous aurions fait de même si nous en avions eu la chance. Mais c'est égal: il ne faut pas se laisser faire.

un grief, fin des années 50, chez Canadian Vickers, le grand chantier maritime de la rue Notre-Dame, à Montréal, pour essayer de faire annuler la nomination, au poste de contremaître, d'un individu qui avait trois qualités: 1. Il était Anglais d'Angleterre. 2. Il savait, comme pas un, botter le cul des travailleurs. 3. Il était d'une incompétence notoire dans son métier. Il fit, entre autres erreurs, par ignorance, une bêtise qui coûta \$10,000 à la compagnie, somme considérable à l'époque. On l'avait préféré à un Canadien français respecté de tous et maître de ce même métier. La preuve que le syndicat fit de ces deux ordres de faits était éclatante. Mais je n'en perdis pas moins mon grief.

On négociait le plus souvent en anglais. Il fallait se soumettre même à cela. La langue, d'ailleurs, faisait partout problème, dans les restaurants, dans les magasins, à Montréal, passé la rue Bleury vers l'ouest. «Sorry, I don't speak French!» Vous ne

La domination

Il y eut de tout dans ce genre-là. Je demandais un jour, vers 1967, à un ingé-

niez pas aujourd'hui ce que c'est que de constituer une majorité humiliée et qui finit par se convaincre elle-même qu'elle ne vaut pas grand-chose.

Or, la chose la plus difficile à concevoir, pour une population dans son ensemble, c'est l'avenir. Bien des gens ne se rendent vraiment compte que de ce qu'ils touchent. Ceci limite curieusement la conscience politique d'un peuple comme le nôtre actuellement. Les indications selon lesquelles nous perdrons la partie si nous ne devenons pas maîtres chez nous sont à mon sens très claires.

Les carrières individuelles, dans la fonction publique fédérale, dans les trois armes mais surtout dans l'aviation et la marine, dans les affaires, étaient entravées parce que d'autres que nous avaient la maîtrise de ces vastes domaines. Même le syndicalisme, en 1930, au Québec, était dominé par d'autres.

Certes, il ne faut pas trop blâmer les anglophones. Je suis convaincu que toutes les populations qui se trouvent dans une situation dominante dans le monde, dominent. Nous aurions fait de même si nous en avions eu la chance. Mais c'est égal: il ne faut pas se laisser faire.

Avant la Révolution tranquille, d'ailleurs, nous souffrions d'un grave sous-développement dans la plupart des domaines. Ici encore, il ne faut pas trop blâmer les autres, même s'il est exact qu'une situation d'infériorité historique, économique, politique, culturelle et sociale est pour une bonne part imputable à l'état de dépendance. C'était à nous de nous redresser, malgré les autres, malgré la dépendance. Nous avons certes commencé de le faire. Mais la situation de dépendance est profondément malsaine et il faut continuer à lutter.

Gare aux illusions!

Cependant, j'en reviens à mon idée du début: vu les

progrès accomplis (culturels, économiques, sociaux et politiques — mais non constitutionnels) par suite de l'effort que nous avons fourni depuis 1960, les symptômes les plus apparents de notre situation paraissent, dans une certaine mesure, plus faibles. Nous avons acquis, grâce à cela, une certaine idée de notre force (en partie réalité, en plus grande partie illusion). Au point de vue constitutionnel, nous avons réclamé avec insistance — mais pas du tout obtenu! — de vastes changements, et ceci, étrangement, nous rassure aussi! Une certaine prise de conscience a eu lieu, à cause de l'idée d'indépendance. Cette prise de conscience nous tient bizarrement lieu de progrès réels!...

Or, la chose la plus difficile à concevoir, pour une population dans son ensemble, c'est l'avenir. Bien des gens ne se rendent vraiment compte que de ce qu'ils touchent. Ceci limite curieusement la conscience politique d'un peuple comme le nôtre actuellement. Les indications selon lesquelles nous perdrons la partie si nous ne devenons pas maîtres chez nous sont à mon sens très claires. Mais ceci, c'est l'avenir, et c'est plus difficile à imaginer. Nous serions encore une fois dans la situation du faible. La politique, vous savez, ne pardonne pas! Il est important de le savoir. IL FAUT être forts. On doit sans doute prendre la peine d'y penser. Pendant qu'il est encore temps.

Pierre Vadeboncoeur

UN PRÉSIDENT À LA MER...



Tout, sauf un film facile

Barton Fink de Joël et Ethan Coen, avec John Turturro.

Il y a de ces films à la sortie desquels on est touché, estomaqué, restant bouche bée. On marche vers la sortie du cinéma, vers l'auto, la maison, en silence. On y pense encore en se couchant. On y repense pendant quelques jours. Parce qu'on demeure envahi, sous le charme. Parce que c'était bon. Parce qu'on veut encore être dans la coquille, sous son emprise.

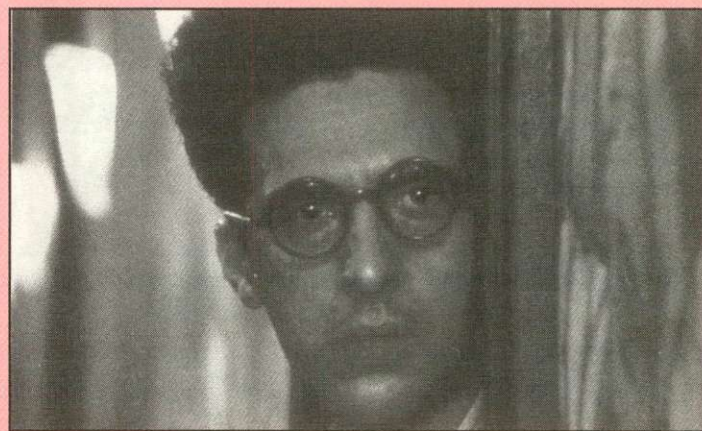
Eh bien oui, *Barton Fink* correspond à cette catégorie de film. Pourtant, je peux difficilement le recommander spontanément à tous. À sa sortie, la moitié sera ravie; l'autre, déçue.

Cen'est pas non plus parce que ce film a remporté les prix du meilleur film, du meilleur réalisateur et de la meilleure interprétation masculine à Cannes que vous l'aimerez nécessairement. Quel dilemme... Je vais donc tenter de vous éclairer afin que vous couriez le voir ou que vous l'évitiez.

Barton Fink est le quatrième film produit et réalisé par les frères Coen après *Body Simple*, *Arizona Junior* et *Miller's Crossing*. Ils ont un style très marginal qui s'écarte du cinéma commercial américain. Malgré un goût sanguinaire sans équivoque, on retrouve chez eux un humour unique, plus anglais qu'américain, qui tient du fantastique et prend ses racines chez *Monty Python*, *Twin Peaks* et *Saturday night live*... Dans *Barton Fink*, on leur retrouve même une affinité évidente pour *Shining* de Stanley Kubrick...

J'ai généralement scrupule à révéler le synopsis d'un film. Dans le cas de *Barton Fink*, je vous le livre puisqu'il importe peu: le film est ailleurs...

Un écrivain new-yorkais connaît une gloire théâtrale. Évidemment, un riche producteur l'engage pour écrire le scénario d'un film sur la côte ouest. Il accepte. Il ira donc s'établir à Los Angeles. Il préfère s'installer dans un hôtel miteux puisque selon ses principes artistico-mo-



raux, ce n'est qu'auprès des gens ordinaires qu'il puise son inspiration.

Une fois installé, Monsieur l'Artiste sera frappé du pire fléau qu'un écrivain puisse connaître: le blanc. Qu'il livre ou non son scénario à la fin du film importe peu; sa recherche est révélatrice.

Pourtant, au-delà de la recherche artistique qui était le thème couru à Cannes cette année, avec également *La Belle Noiseuse* de Jacques Rivette, *Barton Fink* est un film qui traite de de l'introspection, de la solitude, de l'art, de la vie, de la mort et... de notre place dans ce système

solaire.

Quant à la forme, les frères Coen ont un style tellement personnel, pour des Américains, qu'ils viennent de prouver qu'ils ont dorénavant une grande place dans la cinématographie américaine, trop souvent légère et commerciale.

Barton Fink est tout, sauf un film facile; que ce soit au niveau de sa conception, de sa réalisation ou de son écoute. Tout spectateur intéressé devra donc être disponible, attentif.

Je vous invite tous à cet effort qui sera jouissif... Ce film mérite l'effort.

Michel Tremblay

Tom Petty and The Heartbreakers

Réjouissez-vous, ô rockeuses et rockeurs impénitents, car **Tom Petty and The Heartbreakers** sont à nouveau réunis.

En 1987, **Tom Petty** avait pris congé, après une dizaine d'années, je crois, de ses chers «briseurs de coeur». Le chanteur et guitariste originaire de la Floride, vivant présentement en Californie, s'est alors joint aux **Traveling Wilburys**, une constellation composée de

Bob Dylan, George Harrison, Jeff Lynne (Electric Light Orchestra) et Roy Orbison. En plus d'évoluer au sein de cette bande de romanichels, qui a commis deux albums, **Petty** a aussi réalisé des projets personnels, dont l'enregistrement, vers 1989, de *Full Moon Fever*.

Mais voilà, 1991 signifie la fin des années «sabbatiques» de **Tom Petty and The Heartbreakers** qui ont profité de l'été pour lancer *Into The Great Wide Open*.

Du commencement jusqu'à la fin, cet album est rempli de bonnes chansons, dont la pièce titre, quelque peu autobiographique, *All The Wrong Reasons*, avec **Roger McGuinn** (ex-leader des **Byrds**), ainsi que la merveilleuse chanson d'amour *Built to Last*.

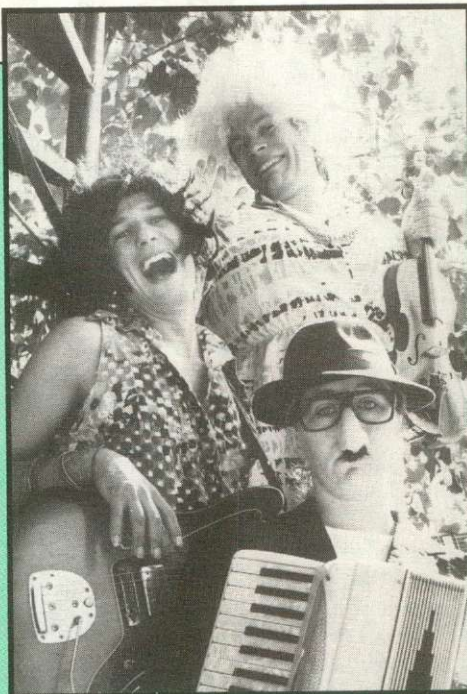
Quoique quelque peu répétitif, je parierais quand même que le dernier enregistrement de **Tom Petty and The Heartbreakers** se classera parmi les dix meilleurs albums de l'année 1991. Les paris sont ouverts!

Du 10 octobre au 9 novembre: tournée nationale de Rhythm Activism contre la loi 37

Le groupe montréalais **Rhythm Activism** sillonnera les routes du Québec entre le 10 octobre et le 9 novembre, et il s'arrêtera dans pas moins de 15 municipalités pour y présenter *Deux femmes, un Tchèque*, son tout nouveau spectacle musical et théâtral contre la réforme de l'aide sociale (loi 37).

Ainsi donc, ce nouveau «cabaret de la résistance» traité d'une façon satirique et sensible des méandres du système de l'aide sociale et de sa réforme qui touchent quotidiennement 600 000 Québécoises et Québécois, explique le trio **Rhythm Activism** dans un communiqué remis à la presse, en septembre.

Pour ce spectacle de sensibilisation à la cause des personnes assistées sociales, **Sylvain Côté** (accordéon, guitare et voix), **Norman Nawrocki** (kazoo, violon et voix) et



le mystérieux **Monsieur le Tchèque** (batterie et orgue) puiseront dans le répertoire musical des chansons populaires québécoises des années 50 à 70 et ils recourront également à une douzaine de personnages.

Ce n'est pas la première fois que la formation **Rhythm Activism** utilise la formule du cabaret musi-

cal pour conscientiser, tout en divertissant, la population à différents problèmes de société. Ainsi, on s'en souviendra, du 6 février au 6 mars 1990, pas moins de 1000 locataires avaient assisté au cabaret *Un logement pour une chanson*, un spectacle sur la condition des mal logés. Le groupe a déjà aussi «fait du cabaret» dans le cadre d'un spectacle pour venir en aide à une organisation communautaire d'ex-psychiatrisés. Depuis ses débuts, il y a de cela quelques années, dans le milieu alternatif ou underground, **Rhythm Activism** a réussi à rejoindre un plus grand public en s'associant à diverses causes, en jouant pour les groupes communautaires et populaires, ainsi qu'en mariant différents styles musicaux (folk, giges slaves, polka, rap, rock, populaire, etc.).

Assister à un spectacle de **Rhythm Activism**, c'est une occasion de découvrir des musiciens qui font dans le journalisme quotidien, mais alternatif, engagé et électrique.

Michel Crête

Tournée nationale de Rhythm Activism

10 octobre :
Bas Saint-Laurent

12 octobre :
Québec

14 octobre :
Granby

15 octobre :
Sherbrooke

17 octobre :
Mont-Laurier

19 octobre :
Val D'Or

20 octobre :
Ville-Marie

25 octobre :
Joliette

26 octobre :
Shawinigan

27 octobre :
Lotbinière-Ouest

31 octobre :
Chicoutimi

1^{er} novembre :
Drummondville

2 novembre :
Thetford-Mines

4 novembre :
Saint-Hyacinthe

6 novembre :
Montréal (Mercier

et Hochelaga/
Maison-Neuve)

7 novembre :
Montréal (Sud-Ouest)

8 novembre :
Montréal (Centre-Sud)

9 novembre :
Montréal (Nord
et Saint-Michel)

Pour plus de renseignements sur les heures et les lieux de présentation de *Deux femmes, un Tchèque*, une coproduction de **Rhythm Activism** et de la Table nationale contre la loi 37, veuillez téléphoner au Front commun des personnes assistées sociales du Québec, (514) 597-1431.

Le bestiaire

Le bouledogue

En tournée aux États-Unis à la fin des années 40, au moment où les Indiens luttent pour l'indépendance de l'Inde, Winston Churchill devait affronter des manifestants hostiles. Chaque fois qu'il se présentait en public, on agitait sur son passage des pancartes sur lesquelles on pouvait lire: «Libérez les Indiens», «Non au génocide». Un jour, le bouledogue anglais en eut assez. «*Mais, à la fin, de quels Indiens parlons-nous? demanda-t-il. De ces Indiens qui, sous la gracieuse protection de la couronne britannique, se sont multipliés à un point tel qu'ils sont aujourd'hui 500 millions? Ou alors de ces Indiens qui, dans la républicaine Amérique, ont été pourchassés, combattus, anéantis et qui ne sont plus aujourd'hui que quelques milliers, parqués dans des réserves?*»

Ces sénateurs et autres politiciens américains qui se découvrent ces temps-ci une bien tardive compassion pour les autochtones — les nôtres, remarquez, pas les leurs — n'arrivent pas à faire oublier les cartels du charbon et du pétrole qu'ils cachent dans leurs cartables verts.

L'épagueul

On se souviendra qu'il y a quelques années, Benoît Bouchard, jusque-là considéré comme un épagueul plutôt inoffensif, s'était soudainement transformé en pittbul enragé quand, drapé dans ses fonctions de ministre de l'Immigration, il avait bouté hors du pays ces Turcs dont les papiers n'étaient pas en règle et qui faisaient la grève de la faim. Quel sens de l'État il avait eu, Saint-Benoît-du-Lac! Quelle poigne!, n'avaient pas manqué de constater les badauds. Depuis, Benoît Bouchard est revenu au naturel. Ses états d'âme sont derrière lui; sa photo couleur avec Mulroney a fait la première page de tous les quotidiens; il est prêt à entrer dans l'histoire, les oreilles traînant sur le tapis.

Les requins

Pendant que le menu fretin se débat comme il le peut dans les nasses du Conseil du Trésor, à

Ottawa, d'autres, de la famille des requins sans doute puisqu'ils ne manquent pas de stock à se mettre sous la dent, nagent dans les grandes eaux, même si elles sont troubles. Déjà insultés d'avoir vu 4 000 cadres supérieurs de la fonction publique et 41 directeurs de sociétés de la Couronne recevoir des primes avant que le couperet budgétaire ne s'abatte sur eux en février dernier, les fonctionnaires fédéraux apprennent, en pleine trêve, que 585 ami-es du régime Mulroney, nommés par lui pour siéger à des organismes fédéraux, s'étaient vu accorder des gratifications pouvant atteindre 25% de leur salaire. On appelle ça un coup de cochon.

L'amibe

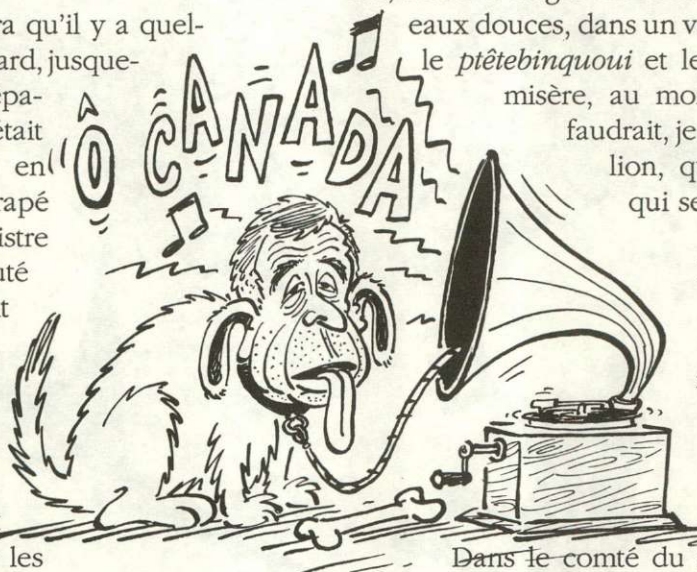
Membre de la grande famille des protozoaires, l'amibe se développe à l'écart, sans faire d'éclat. Mais il arrive parfois qu'un malheur ne puisse être évité. Ainsi, quand un amibe, par un concours de circonstances dont la vie seule a le secret, devient premier ministre d'une province qui cherche à devenir un État. Sous-division de cette grande famille d'invertébrés, l'amibe ourasse a, comme ses congénères, réussi à nager en eaux salées aussi bien qu'en eaux douces, dans un va-et-vient incessant entre le *ptêtebinquoui* et le *ptêtbinquenon*. Quelle misère, au moment précis où il nous faudrait, je ne sais pas... un aigle, un lion, quelque chose au moins qui se tienne debout!

Les brochets

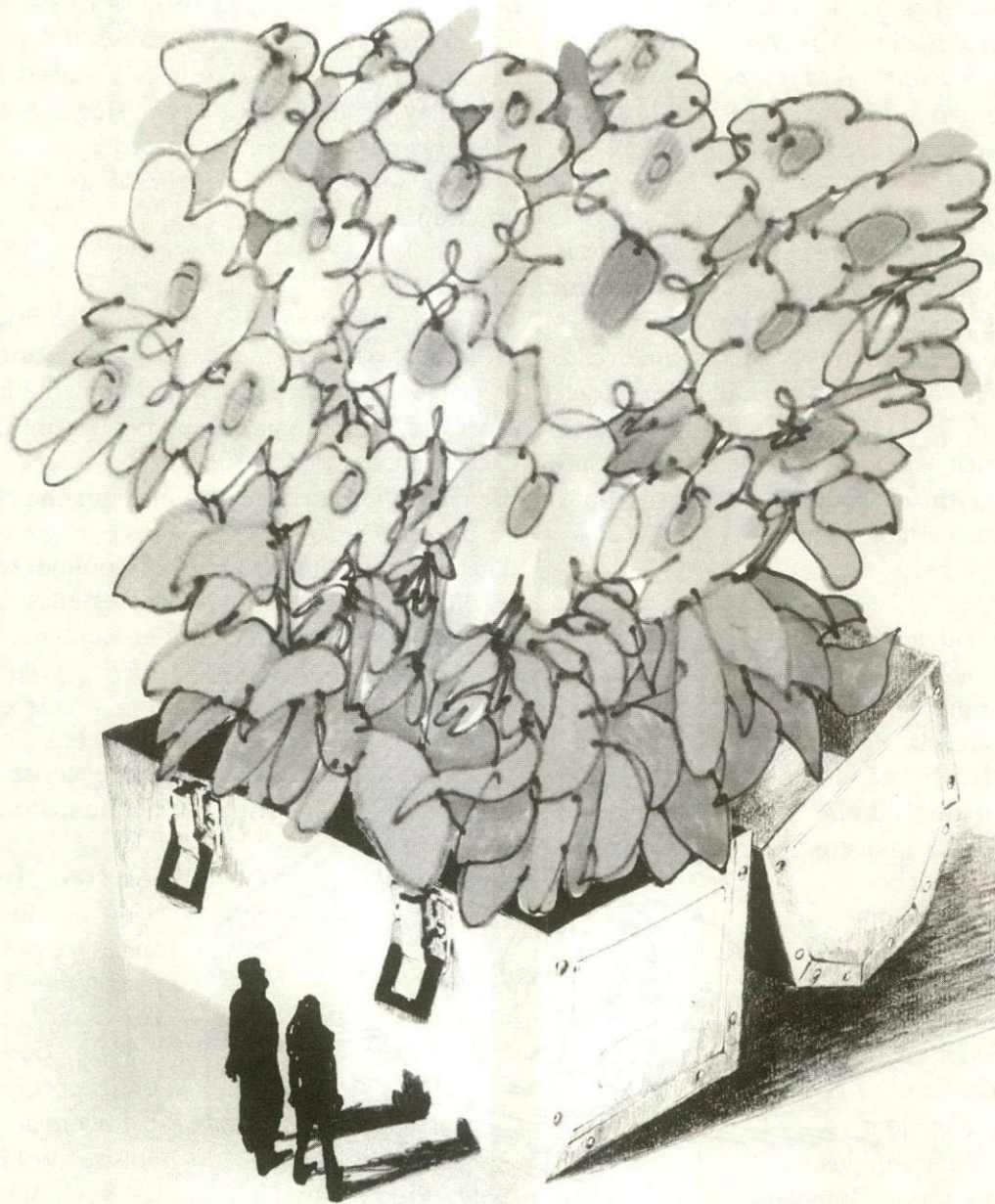
Huit ou neuf tonnes de poissons sont morts dans un liquide d'un blanc laiteux, résultat du déversement d'une conserverie dans la Rivière aux brochets.

Dans le comté du ministre de l'Environnement. Pierre Paradis avait les yeux au ciel, tout heureux de nous apprendre que son frère Denis n'était pas actionnaire de cette conserverie. Non pas. Dans la brochette d'administrateurs qui siègent au conseil d'administration de l'entreprise, il représente plutôt une société publique, la Sequoia. Nommé par son frère. S'il n'a pas le sens de l'honneur, le ministre a du moins celui de la famille.

Michel Rioux



TRAVAILLER ET VIVRE EN SANTÉ



JEAN GAUDU '91



NON
AU TRAVAIL
QUI REND
MALADE



Semaine nationale de la santé-sécurité au travail • Du 21 au 27 octobre 1991